



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

3.Patrimoine / 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 15 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Date de convocation : 09/01/2024

Date d'affichage : 09/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Étaient Représentés : Lionel CAYRON représenté Jean-Pierre CHARALAMBOS, Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Claude AROCAS représentée par Magali COULET.

Étaient Absents : Jean-François GALLIARD, Vanessa AUBELEAU.

Délibération n° 2024-11

Objet : ancienne école des liquisses – attribution des lots du marché public de travaux

Suite à la CAO du 22 décembre 2023 pour l'ouverture des plis, des négociations avec les entreprises et l'attribution des lots, il y a lieu de valider l'attribution des lots comme suit :

L'ouverture des plis en CAO du 22 décembre 2023 a permis d'attribuer les lots du marché de travaux à :

- Lot n°01 gros œuvre attribué à l'entreprise Frédéric ROUSSEL pour 20 716.50€ HT (prévisionnel de 16 800€ HT) ;
- Lot n°02 ITE attribué à l'entreprise EURO façade pour 57 135.70€ HT (prévisionnel de 37 500€ HT) ;
- Lot n°03 menuiseries extérieures attribué à l'entreprise CENTRE ALU 12 pour 17 515€ HT (prévisionnel de 17 400€ HT) ;
- Lot n°04 platerie isolation attribué à l'entreprise CAUMES & Fils pour 13 861.63€ HT (prévisionnel de 9 300€ HT) ;
- Lot n°05 menuiseries intérieures attribué à l'entreprise Jean-Marc FEVRIER pour 13 501.40€ HT (prévisionnel de 5 400€ HT) ;
- Lot n°06 électricité VMC attribué à l'entreprise MALAVAL pour 11 165.11€ HT (prévisionnel de 6 500€ HT) ;
- Lot n°07 plomberie chauffage attribué à l'entreprise SANCHEZ ALEXANDRE pour 13 078.16€ HT (prévisionnel de 9 600€ HT) ;
- Lot n°08 peinture attribué à l'entreprise ALINAT pour 6 198.90€ HT (prévisionnel de 7 000€ HT) ;
- Lot n°09 revêtement du sol souple attribué à l'entreprise ARLES pour 3 474.50€ HT (prévisionnel de 3 500€ HT) ;

Soit un total de 156 646.90€ HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de :

- **De valider** l'attribution des lots telle que décrit ci-dessus ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à lancer toutes les démarches et à signer tout document afférent à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 15 janvier 2024

Le Maire,

Richard FIOL

Le secrétaire de séance,

Alain DELMAS